

Jardin Lalanne : Laurence Bonnet, tête de liste « Verts » du 1^{er} arrondissement, brise enfin le tabou (11/02/08)

Depuis des semaines et même des mois, chaque fois que nous voulons aborder la question du devenir du jardin Lalanne, la plupart des élus de gauche nous opposent un refus obstiné et se montrent même excédés par le seul fait que nous évoquions le sujet. Pourtant, ce n'est pas en refusant de discuter d'un problème qu'on le résout...

Laurence Bonnet, la tête de liste « Verts » du 1^{er} arrondissement, brise enfin le tabou en se livrant sur son site de campagne à l'analyse suivante :

Le jardin dit « **Lalanne** » :

- Soit il est envisageable, au vu de la rénovation architecturale du nouveau forum, de conserver le jardin Lalanne et il n'y aurait dès lors aucune raison de le remplacer s'il peut offrir sur toute sa surface des jeux sécurisés, aux normes, et plus souvent accessibles à un plus grand nombre d'enfants. (Aujourd'hui, suite à deux audits demandés par une association locale, quatre espaces du jardin sont fermés pour non-conformité aux normes de sécurité. Il s'agit du Monde Antique, de l'Île mystérieuse, de la Piscine à boules et du Monde Volcanique.)
- Soit la cohérence du projet architectural et du parti pris d'urbanisme impose son déplacement, auquel cas il devrait être remplacé par « un jardin d'aventures » au moins aussi étendu et présentant des usages identiques pour les enfants.

Pour tous les emplacements spécialement dédiés aux enfants, le phasage du chantier doit permettre de ne pas en fermer avant qu'un autre, pour la même tranche d'âge, soit accessible. Il faut une véritable continuité des usages.

(extrait de la page <http://paris1.lesverts2008.fr/spip.php?article84>).

Voici enfin une analyse rationnelle, objective, dépassionnée, de la situation de ce petit jardin ! Nous serons ravis d'approfondir la réflexion avec Laurence Bonnet si elle le souhaite sur ce thème, mais voici dès maintenant les réponses que nous pouvons apporter à ses questions.

1) La présence du jardin au pied du bâtiment est-elle compatible avec le projet d'urbanisme dans lequel s'inscrit la Canopée, ainsi qu'avec son projet architectural ?

Réponse : OUI car

- le projet d'urbanisme de la SEURA, adopté par le Conseil de Paris, s'appelait "un toit dans un jardin" et laissait entendre que le bâtiment devait rester très discret, avec une hauteur inférieure à celle de la canopée des arbres ; le grand parvis minéral que

la SEURA a proposé à la place du jardin Lalanne pour dégager de la place devant le futur bâtiment est donc en contradiction avec le parti d'urbanisme qu'elle avait elle-même défini !

- le projet architectural de la Canopée défini par les architectes Berger et Anziutti prévoit, au contraire, que le jardin entre dans le bâtiment à travers la végétalisation de la première terrasse ; la présence du jardin d'aventure au pied du bâtiment serait pleinement cohérente avec ce parti architectural ;
- nous avons obtenu, dans le cadre de la concertation, qu'il n'y ait aucune emprise architecturale ni commerciale du Forum sur le jardin, et notamment aucune implantation des terrasses du « Café du 21^{ème} siècle » (prévu face à l'emplacement actuel du jardin d'aventure) au-delà de la limite constructible de la Canopée. Récemment, nous avons même obtenu que les façades de la Canopée soient reculées de plusieurs mètres, tout en maintenant son auvent à l'aplomb de la limite constructible, afin d'accueillir à l'abri les futures terrasses du café. Les parents pourront ainsi tranquillement siroter un demi pendant que leurs enfants s'amuseront comme des fous dans le jardin d'aventure, tout proche !

2) Est-il possible de remettre aux normes de sécurité l'ensemble du jardin d'aventure Lalanne ?

Réponse : OUI, car

- toutes les parties déjà rouvertes (la moitié est du jardin d'aventure et le chemin orbital) ont d'ores et déjà été remises aux normes de sécurité et contrôlées par un organisme agréé,
- la mise aux normes du reste du jardin est essentiellement une question de budget : l'ingénieur en charge du jardin doit vérifier comment procéder sur le plan technique pour le Volcan, l'Ile mystérieuse et la piscine à boules (qui présente un problème d'entretien et non de sécurité), mais il n'a pas les financements nécessaires pour le moment ; il a également des pistes pour redessiner le Monde Antique, qui pose des problèmes de sécurité en raison de sa conception même, et pour lequel il est probable qu'il faudra faire appel à un architecte, ce qui demandera également des fonds supplémentaires. Nous estimons, « à la louche », qu'avec le quart du budget qui serait nécessaire pour reconstruire un nouveau jardin d'aventure 150 mètres plus loin, on pourrait sans problème mener à bien la rénovation totale du jardin actuel, en profitant de l'énorme potentiel de l'existant en matière de conception, d'architecture et aussi de végétalisation.

*

A noter qu'un autre candidat s'est prononcé encore plus franchement pour le maintien du jardin Lalanne sur son site : Aurélien Véron, d'Alternative libérale. Son programme

comprend le point suivant : "Rénovation et maintien du jardin Lalanne sur son site".

Nous attendons que les autres candidats se saisissent enfin de cette question !